

# Bois d'Arcy

www.boisdarcy.fr

LE MAGAZINE / AVRIL 2018 ■ N°35



## LE TOUR DU MONDE À VÉLO DE DEUX ARCISIENS



- ▶ Guillaume et Kévin se lancent un défi
- ▶ 80 000 Kms et 45 pays en 3 ans
- ▶ Soutenons-les !

11



**Finances locales**  
Pas d'augmentation  
d'impôts en 2018

12



**Numérique**  
Réunion publique sur l'École  
numérique le 12 avril à 18h30

14



**Environnement**  
Les tarifs de l'eau  
restent inchangés

6



**Sport**  
Le Variétés Club de France à Bois d'Arcy

8



**Dossier Urbanisme**  
Protéger et valoriser notre cadre de vie

Retrouvez le  
magazine en ligne  
et bien d'autres  
services sur  
[boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr)



## ÉCHANGER... DIALOGUER... S'INFORMER...

### Newsletter

Pour recevoir les actualités, événements, sorties et toutes les informations municipales, abonnez-vous à la lettre d'information numérique en vous inscrivant sur [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr)

### Magazine en ligne

Vous pouvez consulter et télécharger chaque mois *Bois d'Arcy Le Magazine* sur [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr)

### Facebook live !

Jeudi 17 mai de 18h30 à 20h

# boisdarcy.fr



#### Bois d'Arcy Le Magazine n°35

Directeur de la Publication : Philippe Benassaya, Maire - Crédit photos : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière - Visuels : © Fotolia.com et © Freepik.com Rédaction, conception, mise en page : Service communication - Impression (8300 ex) : Imprimerie RAS - Publication : mensuel - Distribution (7100 ex) : ABC Distribution

Pour tout renseignement : [communication@boisdarcy.fr](mailto:communication@boisdarcy.fr)

Nous sommes attentifs à la bonne réception de *Bois d'Arcy, Le Magazine* dans vos boîtes aux lettres. Néanmoins il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 45 86 84 ou [communication@boisdarcy.fr](mailto:communication@boisdarcy.fr).

Nous vous rappelons que *Bois d'Arcy, Le Magazine* est à votre disposition à l'accueil de votre mairie et en téléchargement sur le site de la ville [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr).

Hôtel de Ville - 2 avenue Paul Vaillant-Couturier  
01 30 45 83 83 - [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr).

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le Maire ou les élus : 01 30 45 83 10.



## Sommaire

- 3 ÉDITO
- 4 RETOUR EN IMAGES
- 6 SPORT
- 8 DOSSIER URBANISME
- 11 FINANCES LOCALES
- 12 ÉCONOMIE & NUMÉRIQUE
- 13 HISTOIRE
- 14 CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT
- 15 JEUNESSE
- 17 CULTURE
- 19 LIBRE EXPRESSION CARNETS & PRATIQUE

## À ne pas manquer ce mois-ci...



### RETOUR EN IMAGES P.5

Pierre Dutrieux nouveau chef de corps à la caserne des pompiers



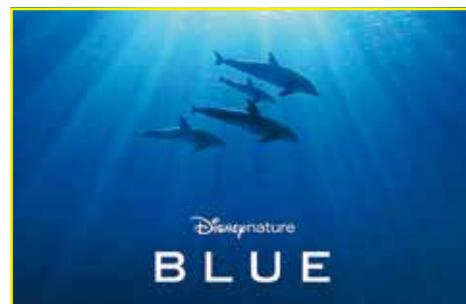
### HISTOIRE P.13

Bois d'Arcy, une Ville, un bassin de vie...



### JEUNESSE P. 15

3 jours de fête avec Arcydays



### CINÉMA P.16

Les films à l'affiche au Cinéma de La Grange.



**Philippe BENASSAYA**  
Maire de Bois d'Arcy  
Conseiller départemental  
des Yvelines

**« Augmenter nos investissements pour engager des projets déterminants pour la Ville »**

## ANTICIPER L'AVENIR AVEC DÉTERMINATION

Bâtir un budget de nos jours est un exercice périlleux voire quasi impossible. La situation financière actuelle des collectivités n'est plus celle d'il y a quelques années. Les aides et autres dotations de l'État étaient beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui. Et pourtant, dans le passé, les Arcisiens ont subi de multiples augmentations d'impôts alors que le contexte était beaucoup plus sain. Depuis notre arrivée aux responsabilités, nous n'avons pas fait ce choix-là alors que la raréfaction des financements aurait pu nous pousser à le faire. Notre méthode de gestion est différente et moins idéologique. Nous gérons l'argent public avec rigueur et efficacité. Avec cette pointe d'innovation nécessaire en période de difficultés budgétaires. Dématérialisation et modernisation des services, source d'économies, accroissement des recettes, baisse des dépenses, telles sont nos solutions en cas de crise.

### Quel avenir pour les collectivités ?

Mais, nous devons rester prudents car les mauvaises nouvelles ne cessent de s'accumuler fragilisant encore plus les investissements que nous faisons pour tous les Arcisiens. Après la baisse drastique des dotations, qui représentent pour la Ville une perte de plus d'un million d'euros depuis 2014, voilà que le gouvernement promet la suppression de la taxe d'habitation (principale source de financement des collectivités) sans garantir sa compensation aux communes. Un tour de passe-passe électoraliste qui met en péril l'avenir de nos collectivités et donc du service à la population. Même si cette décision peut paraître alléchante pour bon nombre de nos

concitoyens, il ne faut pas être dupes : de nouvelles taxes sont en préparation et des augmentations ont déjà eu lieu en janvier dernier (carburants, CSG,...).

### Toujours pas d'augmentation de la fiscalité

Ainsi, il aurait été facile d'invoquer une situation exceptionnelle pour recourir à l'impôt. Mais nous avons décidé de faire autrement et de ne pas fragiliser encore plus le pouvoir d'achat des Arcisiens. Parce que l'immobilisme en cas de crise est dangereux, nous avons pris la décision d'augmenter notre capacité d'investissement afin d'engager des projets déterminants pour la Ville comme la rénovation du COSEC, l'aménagement d'un carrefour rue Hoche, la réfection de nos voiries et la création d'un parking public à la Tremblaye. Concernant la réfection totale de l'avenue Jean-Jaurès nous sommes toujours en phase d'études. Si jamais les coûts estimés étaient trop élevés, nous décalerons ces travaux pour ne pas mettre en péril nos finances. Enfin, nous avons dû repousser certains projets comme l'aménagement des lisières ou la reconstruction de l'accueil de loisirs Lewis Carroll et la salle de sport à la Croix-Bonnet. Mais, en attendant, nous allons rapidement proposer des solutions alternatives.

### "Embellir et innover"

Comme vous pouvez le constater nous continuons d'avancer, tout en concertant, afin de poursuivre l'action menée depuis 4 ans autour de ces deux axes majeurs pour notre Ville : embellir et innover.

Vous pouvez compter sur notre engagement total pour maintenir le cap et faire évoluer Bois d'Arcy vers un meilleur cadre de vie sans mettre en danger les finances de la Ville.

Bien fidèlement,

## DE MÜCHELN À BOIS D'ARCY



Du 23 au 25 mars, le CJBA organisait une nouvelle rencontre entre les Arcisiens et nos amis d'outre Rhin. Après un accueil par le Maire dans la salle du conseil, le groupe a visité Rambouillet et le château de Maintenon le samedi. Enfin, le dimanche matin les Allemands ont pu profiter de démonstrations sportives proposées par les associations mais également participer au Village d'animations installé au COSEC dans le cadre de la rencontre de foot avec le Variétés Club. Prochain rendez-vous en septembre au Parlement européen où les deux Maires, Philippe Benassaya et Andréas Marggraf signeront le renouvellement du serment du jumelage.



Course Bois d'Arcy / Le Mesnil-Saint-Denis

## LE VÉLO DANS TOUS SES ÉTATS

En mars, le vélo était à l'honneur avec deux rendez-vous traditionnels. Lors du rallye des glaces, organisé par le COBA, le 11 mars, 235 participants se sont élancés à travers les rues des Yvelines (21 clubs cyclotouristes et 65 cyclistes en individuels). Le rallye a été remporté par le Club de Bailly/Noisy avec 36 participants. Le dimanche suivant, Sofian Bamba, junior de 17 ans, du Club de Clamart, a remporté le Trophée de la course Bois d'Arcy / Le-Mesnils-Saint-Denis en parcourant les 87 kms en 2h19m38s, soit 37,5 km/h de moyenne. Une course qui a rassemblé plus de 100 participants malgré les conditions climatiques difficiles.



Le Club Cyclotourisme de Bailly / Noisy vainqueur du Rallye des glaces

## LES ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS

Depuis Noël, les enfants du centre de loisirs de la Colombe peuvent participer certains mercredis et pendant les vacances scolaires à des activités organisées en lien avec des Seniors arcisiens. Une manière originale et tendre de passer du bon temps entre générations. Le dernier atelier s'est tenu le mercredi 14 mars à la Colombe où plusieurs enfants de 6 à 10 ans ont participé à un atelier de création de panier pour pâques. Le CCAS et le service Enfance, à l'initiative de ce beau projet, souhaitent renforcer ces liens intergénérationnels qui rencontrent à chaque fois un beau succès tant auprès des enfants que des Seniors.



## 4<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON ARCY FÉMININ

Encore une belle réussite pour ce désormais traditionnel salon Arcy Féminin. Près de 500 visiteurs ont parcouru les 40 stands installés à la salle des Fêtes. Un grand merci à tous les participants et organisateurs et plus particulièrement à son initiatrice Sylvie Poingt. Vivement la prochaine édition !



## UN NOUVEAU CHEF DE CORPS À LA CASERNE DES POMPIERS

Le lieutenant Pierre Dutrieux a officiellement pris ses fonctions comme chef de centre du service incendie et secours de Bois d'Arcy lors d'une très belle cérémonie organisée en son honneur le mercredi 28 mars dernier sur l'esplanade du Domaine de la Tremblaye. En présence de nombreux officiels, dont le Sénateur Michel Laugier, notre nouveau responsable de la caserne de Bois d'Arcy succède ainsi au Lieutenant Becq.



## HOMMAGE AU LIEUTENANT-COLONEL ARNAUD BELTRAME ET AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT DE TRÈBES

Le Maire, les Élus et la population se sont rassemblés mercredi 28 mars dernier, salle du conseil municipal, afin de rendre hommage aux quatre victimes de l'attentat terroriste perpétré le vendredi 23 mars à Trèbes et revendiqué par Daesh ainsi qu'à Mireille Knoll, octogénaire assassinée le 26 mars à Paris, parce que de confession juive. Organisé par le Maire, Philippe Benassaya, ce moment de recueillement était ouvert à tous les Arcisiens. Ce rassemblement a permis d'exprimer collectivement leur solidarité et leur soutien aux victimes, notamment au lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, mais aussi pour réaffirmer leur détermination à ne rien céder face au terrorisme.





Vs



# Retour sur la rencontre ASBA Foot / Variétés Club de France

Plus de 800 personnes ont assisté au match de foot caritatif qui opposait l'équipe de Bois d'Arcy aux anciens joueurs professionnels du Variétés Club de France ce dimanche 25 mars.

## Match ASBA / VCF

Dimanche 25 mars, sous une belle journée ensoleillée de printemps, la Ville avait l'honneur d'accueillir les anciens joueurs professionnels du Variétés Club de France pour une rencontre amicale contre l'équipe de l'ASBA Foot. Ce rendez-vous sportif était marqué sous le signe de l'amitié mais également sous celui de la solidarité puisque plus de 2000€ ont été récoltés par la vente de billets et seront reversés aux associations Solann Dream Team et Aide Ted. Les familles arcisiennes sont venues nombreuses profiter du village d'animations qui était installé toute la journée.

Encore une belle initiative qui prouve une nouvelle fois que Bois d'Arcy est bien une Ville sportive et solidaire.

**+ de 2 000 € récoltés  
reversés à AIDETED  
et Solann Dream Team**

**MERCI !**



La Ville remercie ses généreux partenaires qui encore une fois ont permis, grâce à leur dons, l'organisation de cette belle manifestation. Merci à tous !

E. Leclerc  
Bois d'Arcy

Bouygues  
Immobilier

spirit

Yvelines  
Le Département  
KAUFMAN & BROAD

Pinson  
Paysage

Arcky  
Immobilier  
VENTE - ACHAT  
LOCATION - ESTIMATION

# 2 Arcisiens s'élanceront bientôt pour un tour du monde à vélo

C'est un défi ambitieux que se sont lancés ces deux Arcisiens, Guillaume et Kévin. Les deux frères de 27 et 29 ans, donneront leurs premiers coups de pédales mi-mai pour réaliser leur rêve : parcourir 80.000 km, traverser 45 pays sur les 5 continents en 3 ans, le tout à la force des mollets.



Kévin & Guillaume

Guillaume et Kevin Taurin sont passionnés de cyclisme depuis leur plus jeune âge. Ensemble ils ont déjà réalisé plusieurs expéditions à vélo comme Paris/Saint Jacques de Compostelle en 2011 et plus récemment l'Europe, de la France à la Hongrie en passant par l'Autriche ou la Slovaquie. Guillaume, l'aîné, est chargé de projet dans l'automatisme et c'est lui qui scrute les cartes à la recherche de lieux improbables à découvrir. Kevin quant à lui, cadreur / monteur à son compte, a pour ambition de réaliser un documentaire sur leur périple. À la veille de leur départ, Bois d'Arcy le Magazine est allé à leur rencontre. Entretien avec Kévin.

## Comment avez-vous eu cette idée folle ?

Depuis 10 ans, nous voyageons beaucoup à vélo. C'est un sport passionnant qui, au-delà du dépassement de soi, nous a permis de faire de belles rencontres. Avec ce tour du monde nous espérons découvrir de nouvelles cultures et appréhender d'autres civilisations.



## Avez-vous déjà rencontré des difficultés lors de vos précédents voyages ?

Evidemment, à vélo c'est toujours un peu compliqué sur le plan technique. Il faut gérer les crevaisons, les chaînes



qui déraillent ou encore dormir à la belle étoile quand les auberges sont complètes. Mais il faut surtout surmonter les aléas climatiques : la pluie, le vent, le froid. C'est très difficile, mais à deux on se

motive et comme on dit toujours « quand on veut, on peut », c'est notre devise et elle nous permettra d'aller au bout de notre rêve.

## Que redoutez-vous le plus ?

Les soucis de santé principalement mais aussi la traversée du Canada, prévue en hiver. La neige et le vélo ne font pas toujours bon ménage. Mais on y croit.

## POUR LES SOUTENIR :

La Ville de Bois d'Arcy diffusera via son site internet et ses réseaux sociaux toutes les vidéos des cyclistes pour suivre en direct leur belle aventure. Des projets sont en cours avec les écoles et nous envisageons même un Facebook Live avec eux lors des Trophées du Sport. Vous pouvez toujours vous connecter à leur site [Hey-bro.com](http://Hey-bro.com) et les suivre sur Facebook, Twitter, Instagram et Youtube, ou participer au financement de leur voyage via [helloasso.fr](http://helloasso.fr).

## Dans quel but allez-vous filmer cette belle aventure ?

Je vais réaliser tous les quinze jours des petites « capsules » vidéos de 3 à 5 minutes que nous diffuserons chaque mois via nos réseaux sociaux.



L'idée étant de faire partager au plus grand nombre cette belle aventure sportive et humaine. À notre retour j'espère monter un documentaire et le revendre à une chaîne de télévision.

## Comment avez-vous trouvé les fonds nécessaires pour concrétiser ce pari fou ?

Cette aventure a un coût de 60.000 €. Nous avons déjà économisé 20.000 € et nous collectons depuis plusieurs mois des fonds via des sites spécialisés dans des financements participatifs mais également grâce à la générosité des sponsors, comme la Ville de Bois d'Arcy qui nous a accordé une subvention pour compléter notre bourse.



# Protéger et valoriser notre cadre de vie

Le jeudi 15 mars dernier, lors d'une réunion publique de concertation, les élus et les services de la Ville ont présenté les 5 grandes nouveautés du Plan Local d'Urbanisme instauré en 2016. Les Arcisiens ont pu, grâce à l'utilisation de boîtiers numériques, donner leur avis et se positionner sur des propositions à mettre en œuvre. Bilan et perspectives pour mieux comprendre tous les avantages qu'offre ce PLU afin de protéger et valoriser notre cadre de vie, notamment en comparaison avec le PLU de 2013.

Bois d'Arcy dispose d'un cadre de vie exceptionnel. Situé au carrefour de deux agglomérations emblématiques, Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines, notre commune offre aux Arcisiens des conditions de vie remarquables :

- des quartiers résidentiels,
- une forêt domaniale,
- de nombreux squares, parcs et jardins,
- un canal paysager,
- des commerces de proximité
- une accessibilité renforcée grâce à l'amélioration des transports en commun, ...

L'objectif de la municipalité est d'encadrer sa politique urbaine afin de maîtriser son développement pour conserver une ville à taille humaine.



Promenade arcisienne



Création de 3 squares en 3 ans



Les berges du Canal paysager



217 ha de forêt domaniale



Lue dans la presse

**BOIS D'ARCY**

## La politique d'urbanisme soumise à l'appréciation des habitants

Les habitants ont pu donner leur avis sur les propositions de modifications du Plan Local d'Urbanisme (PLU) lors d'une réunion publique de concertation le jeudi 15 mars dernier.

**Une majorité pour le PLU**  
Lors de la réunion publique de concertation, les habitants ont pu donner leur avis sur les propositions de modifications du PLU. Une majorité s'est exprimée en faveur du PLU, ce qui est une excellente nouvelle pour la commune.

Le PLU de 2013 a été remplacé par le nouveau PLU de 2016. Ce dernier apporte de nombreuses améliorations, notamment en matière de protection de l'environnement et de création d'espaces verts.

**Cogestion**  
Le PLU de 2016 prévoit également la mise en place d'une cogestion des espaces verts entre la commune et les habitants. Cette mesure vise à améliorer la gestion de ces espaces et à favoriser leur entretien.



Le projet Copacoba, rue d'Arcy à Bois d'Arcy, début de 2017 à 2018.

# Construire autrement : une priorité

Une ville doit se développer, c'est une nécessité. La municipalité ne peut pas, et fort heureusement, empêcher les particuliers de vendre leurs biens. Pour autant, grâce à son PLU, la Ville peut encadrer les projets immobiliers par de nouvelles prescriptions. Voici en quelques lignes les 5 grandes nouveautés du Plan Local d'Urbanisme et quelques exemples de projets à venir qui permettent de construire deux fois moins que ce qui était possible avec le PLU 2013.



## ■ Les 5 nouveautés du plan d'urbanisme :

### 1. Limiter les hauteurs pour éviter la densification

Les hauteurs des constructions sont limitées à R+3 alors que par le passé on pouvait construire jusqu'à R+5. Pour renforcer cette volonté de dédensification, les programmes sont orientés vers de l'épannelage, c'est-à-dire que les promoteurs doivent proposer des projets dont les hauteurs baissent progressivement, notamment en fond de parcelle.



### 2. Favoriser les nouvelles écritures architecturales

Désormais, les couleurs sobres sont privilégiées et la ville offre la possibilité de réaliser des clôtures en pierre pour renforcer le charme des résidences.



### 3. Imposer un retrait de 4 mètres des constructions par rapport à la voirie

Toutes les nouvelles constructions doivent à présent être en retrait de 4m par rapport à la rue. Cette nouvelle disposition permet de réaliser des espaces verts, de respecter l'intimité des logements au rez-de-chaussée et de créer des places de stationnement.



### 4. Augmenter le pourcentage d'espaces verts dans chaque programme immobilier

Dans chaque programme, la Ville impose la réalisation de 35 à 55% d'espaces verts (contre 20 à 45% avant 2016).

### 5. Créer des rétentions d'eau à la parcelle et des toitures végétalisées

Pour ne pas saturer le réseau de récupération des eaux pluviales, le nouveau PLU impose la rétention et l'infiltration des eaux pluviales pour toute construction supérieure à 150 m<sup>2</sup> ainsi que des toits végétalisés sur tous les bâtiments publics à venir (ce qui est le cas de la future maison des associations à la Croix-Bonnet).



## ■ Pour aller plus loin :

### ► Cogedim : un programme revu à la baisse qui compte 60% d'espaces verts et paysagers

Ce programme immobilier, situé dans le quartier de la Tremblaye à l'emplacement de l'ex Fuji Films comptera 246 logements (contre 445 prévus initialement en 2013) et des hauteurs maximum en R+3 au lieu de R+5. Par ailleurs, dans ce quartier, la municipalité envisage de construire de nouveaux parkings publics à l'emplacement des anciens ateliers municipaux qui seront démolis cette année.

### ► Coffim : favoriser la mutation de terrains en friches

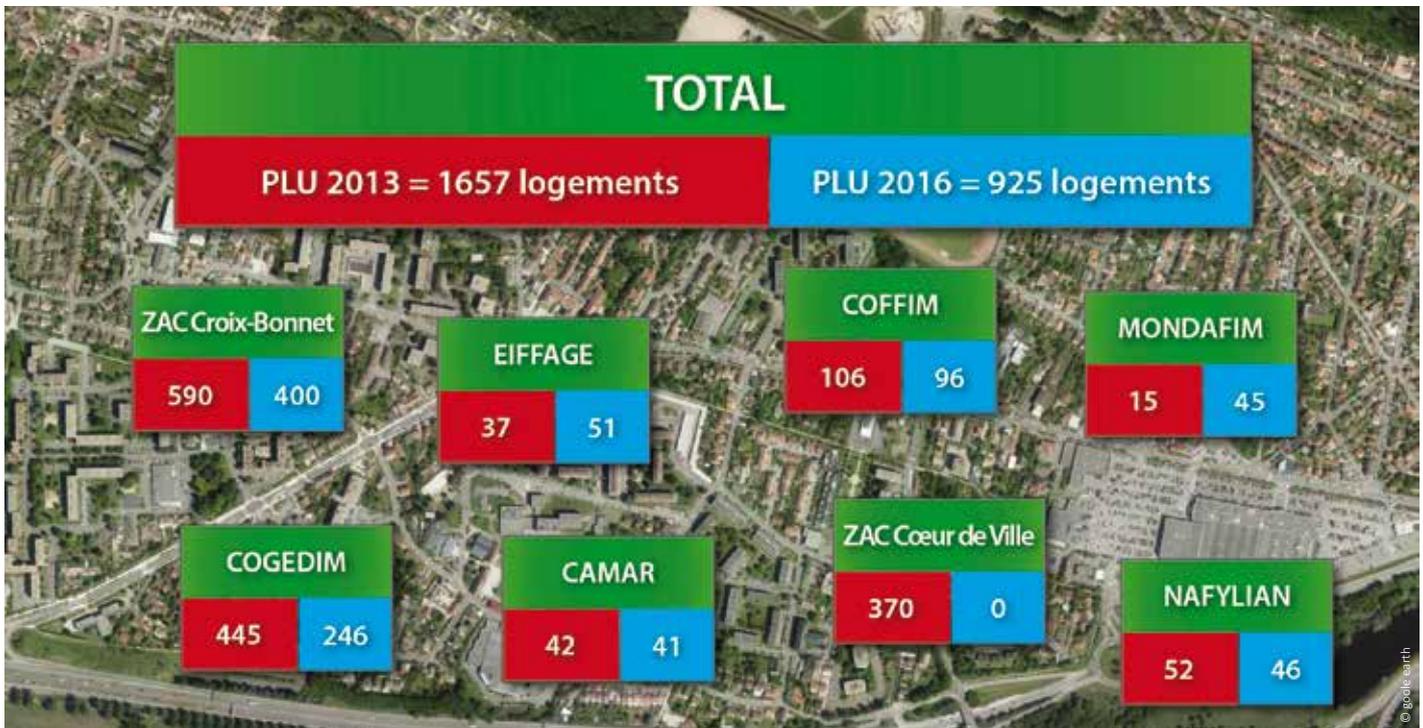
Depuis des décennies les terrains de l'ex magasin But, situés avenue Jean-Jaurès, étaient laissés à l'abandon. À la place de cette friche, le promoteur Coffim va réaliser 96 logements en épannelage de R+3 à R+1 dont près de 35% ont été acquis par des Arcisiens. Par ailleurs ce programme laisse place à un grand jardin intérieur, des balcons, des terrasses et des jardins privés de grande qualité auxquels s'ajoutent des toitures végétalisées.

### ► Signer des projets urbains partenariaux (PUP) et percevoir une redevance d'occupation du domaine public

La municipalité a remplacé la part communale de la taxe d'aménagement imposée aux constructeurs par la mise en place de PUP, trois fois plus avantageux. Ainsi les projets vont apporter près 1,5M€ à la Ville pour financer par exemple l'extension de l'école du Parc à la Tremblaye ou une partie de la rénovation de l'avenue Jean-Jaurès. Dans le même temps, tous les promoteurs qui occupent le domaine public (voirie, trottoirs ou parkings) doivent désormais reverser une redevance à la Ville.

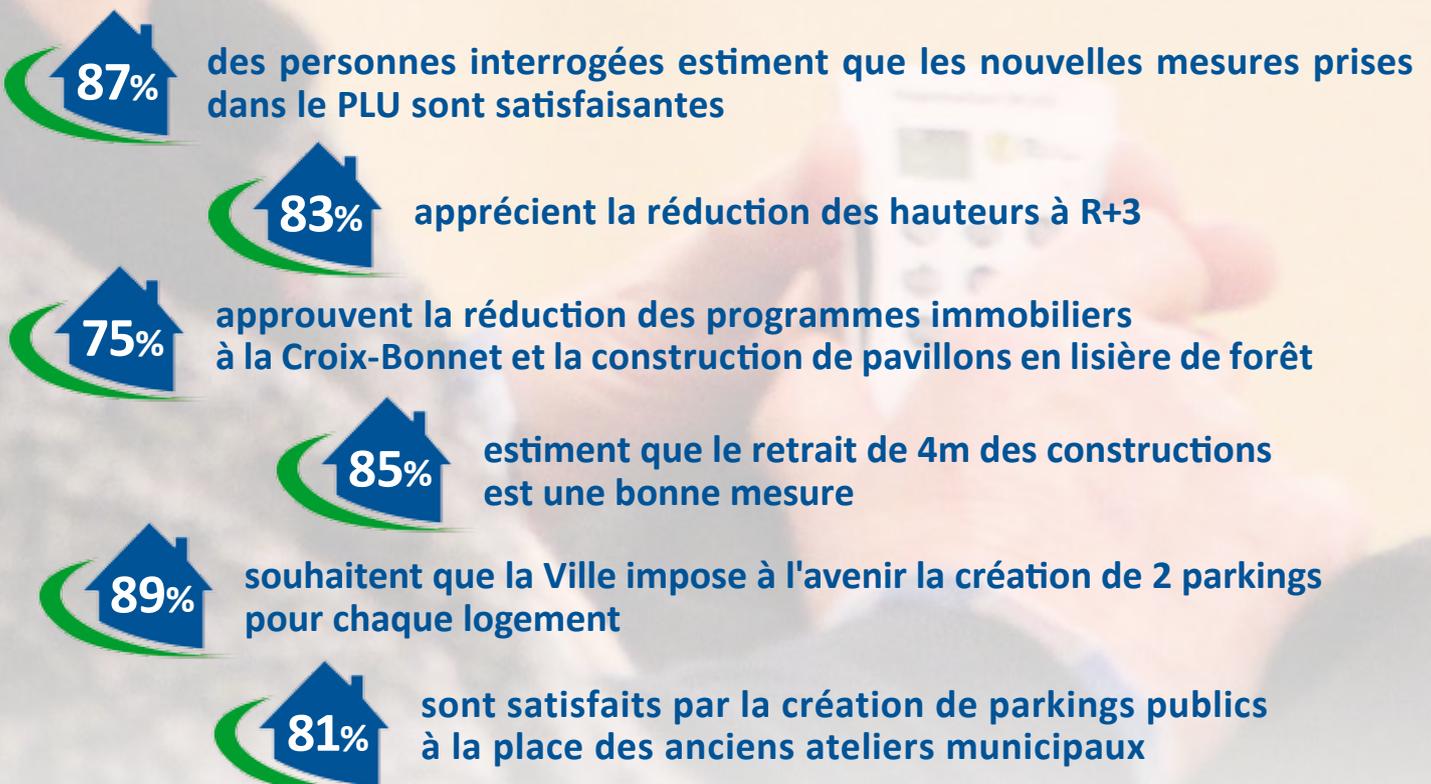
# Moins de logements, plus d'espaces verts

Avec la mise en place du nouveau PLU, voici un résumé des constructions qui pourront être réalisées (sur des terrains privés) en comparaison avec ce qui aurait été possible avec l'application de l'ancien PLU de 2013, y compris l'opération "cœur de Ville" supprimée par la municipalité dès 2014.



## Votre avis nous intéresse !

Lors de la réunion publique du 15 mars dernier, près de 70 personnes ont participé au débat et ont pu donner leur avis sur plusieurs questions dont voici les principales conclusions. Néanmoins, compte-tenu de la représentativité, le Maire a décidé de mettre en ligne les questions posées en matière d'urbanisme afin de recueillir votre avis.



# Pas d'augmentation d'impôts en 2018

Comme chaque année, les élus ont débattu en conseil municipal sur les orientations budgétaires. Après une présentation des grandes lignes sur l'avenir des finances locales le 13 mars, les élus ont procédé au vote du budget 2018 le jeudi 29 mars. Un budget ambitieux mais maîtrisé de 32 millions d'euros qui permet, malgré la rigueur imposée par l'État aux collectivités, de poursuivre les investissements tout en garantissant des services publics de qualité. Ainsi, grâce à cette bonne gestion, pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, les taux d'imposition restent inchangés.

L'équipe municipale, en appliquant une gestion rigoureuse et raisonnée de ses finances peut mettre en place une politique budgétaire volontariste. Malgré la baisse drastique des dotations de l'État, la Ville ne sacrifie pas ses investissements et maîtrise sa fiscalité. Cette prudence avisée permettra, grâce à des choix difficiles mais assumés, de préparer le Bois d'Arcy de demain.

## L'austérité imposée par le gouvernement

L'État demande aux collectivités de dégager 13 milliards d'économies en 5 ans tout en encadrant les dépenses de fonctionnement et en limitant l'endettement.

Et dans le même temps le gouvernement asphyxie les finances locales par :

► **La réduction de la DGF** (dotation globale de fonctionnement) : soit une perte de plus d'un million d'euros pour Bois d'Arcy en 4 ans.

► **Le dégrèvement de la taxe d'habitation** : qui représente une amputation importante des recettes et dont la compensation promise par l'État n'est pour le moment pas garantie.

Alors, pour résister, la Ville doit trouver des solutions ingénieuses pour continuer à investir, quitte à emprunter, et en cherchant de nouvelles sources d'économies et de financements afin de garantir des services publics de qualité sans augmenter les impôts.

## 0% d'augmentation d'impôts en 2018

<b>Taxe d'Habitation</b>	<b>16,39%</b>
<b>Taxe Foncière (bâti)</b>	<b>14,74%</b>

## Investir pour prévoir l'avenir



## Investir pour financer de nouveaux projets



Voici un premier aperçu des décisions prises par les élus lors du vote du budget. Bois d'Arcy le Magazine détaillera davantage dans son numéro de mai l'ensemble des projets prévus au titre de l'année 2018.

## En cas de coup dur, la municipalité reste aux côtés des commerces de proximité

La boulangerie du centre commercial de l'Église a été victime d'un terrible incendie le jeudi 22 février qui a totalement détruit sa boutique et sévèrement endommagé la société Roc Eclerc située juste à côté.



Le soir même le Maire et Jean-Philippe Luce, son Adjoint, en charge du développement économique, étaient présents sur les lieux pour accompagner les opérations de secours. Dès le lendemain, sur proposition du Maire, les salariés de Roc Eclerc ont été installés provisoirement dans un bureau à la Mairie afin de leur permettre de poursuivre leur activité et ne pas pénaliser leurs clients. Depuis, ils ont trouvé un local provisoire à Fontenay-le-Fleury et ont promis de revenir à Bois d'Arcy dès les travaux terminés. Malheureusement, la boulangerie a été sévèrement touchée et nous ne savons pas quand elle pourra rouvrir. En attendant les commerçants restent solidaires et la boucherie propose désormais un dépôt de pain pour satisfaire au mieux sa clientèle de proximité. L'ensemble des professionnels installés à l'Église ont été reçu en Mairie pour évoquer l'avenir de leur commerce. **Venez nombreux soutenir les commerçants de l'Église : coiffeur, tabac/presse, boucherie et cabinet de kinésithérapie qui vous accueilleront avec le sourire. On compte sur vous !**

## Venez découvrir l'école numérique

Jeudi 12 avril, à partir de 18h30, à la salle des Fêtes du Domaine de la Tremblaye, les familles arcisiennes sont invitées, lors d'une grande réunion publique, à venir découvrir les outils numériques installés dans les écoles.

Depuis plus de 3 ans, la municipalité a placé l'école numérique au cœur de son action. L'objectif est de mettre à disposition des enfants de nouvelles méthodes de travail basées sur l'utilisation du numérique pour favoriser les apprentissages. Tous les acteurs du monde de l'éducation sont à présent impliqués dans l'école du futur qui est déjà bien avancée à Bois d'Arcy. En effet, toutes les classes élémentaires sont équipées de VNI (vidéo projecteurs numériques interactifs) et des classes mobiles (avec tablettes numériques) sont disponibles en partage. Les maternelles sont à présent incluses dans ce nouveau dispositif puisque l'école Marc Chagall teste depuis septembre le VNI et des robots « beebots » permettent d'initier les tout petits à la programmation informatique. Face à ce bond en avant dans la modernisation des apprentissages, les parents sont curieux de comprendre comment leurs



enfants vivent ces nouvelles méthodes de travail qui améliorent les résultats scolaires. Mais certains avouent s'interroger sur le « tout numérique ». Aussi, afin d'expliquer tout l'intérêt de cet apport technologique, la Ville, en lien avec l'Éducation Nationale, organise une grande réunion publique où les familles pourront découvrir, lors d'ateliers pratiques, les bienfaits du numérique à l'école.

Direction du Numérique  
Tél. : 01 30 45 83 29

## Nouvelles activités à Bois d'Arcy



### STÉPHANE BIOT – CONSEILLER IMMOBILIER INDÉPENDANT

Arcisien de cœur, Stéphane Biot vous accompagne tout au long de votre projet immobilier.

Ancien manager des ventes de notre centre commercial local, il est aujourd'hui intégré à un large réseau national de partage d'affaires de transactions immobilières, dont la force réside dans l'intensité de diffusion (300 sites internet), l'application d'honoraires réduits, un taux de réalisation élevé et une réelle

formation juridique, en cohésion avec la charte FNAIM. Ex-photographe, il enrichit ses publications de photographies attractives et crée un site internet dédié pour chacune de ses affaires. Il administre également la page facebook "JaimeBoisdArcy", diffusant pour notre plus grand plaisir anecdotes historiques, images rares et anciennes.

Tel : 06 20 20 50 55 Mail : s.biot@proprietes-privees.com

 JaimeBoisdArcy ou : jevendspresdechezvous.simplesite.com

### ATELIERS CRÉATIFS BOIS D'ARCY - LES ATELIERS FAITS MAIN D'ADELINE

Venez découvrir dans le quartier de la Croix-Bonnet, le plaisir de créer vous-même, grâce à des ateliers créatifs. Que vous soyez débutants ou plus expérimentés vous êtes tous les bienvenus !

Adeline anime des ateliers : bijoux, décoration pour la maison, customisation... que ce soit pour adultes, futures mamans ou lors d'ateliers parents/enfants. En petits groupes, en cours particulier mais aussi pour tous vos événements publics ou privés.

N'hésitez pas à la contacter ! [lesateliersfaitmainadeline.com](http://lesateliersfaitmainadeline.com)



# Bois d'Arcy, une Ville, un bassin de vie !

Notre commune se situe au carrefour de deux importantes agglomérations : celle de Versailles Grand Parc dont Bois d'Arcy est membre depuis 2010 et Saint-Quentin-en-Yvelines, son territoire naturel qu'elle a quitté en 1983. Le saviez-vous ? Explications.

À l'origine, en 1973, au début des regroupements intercommunaux en France, Bois d'Arcy a été intégrée à son bassin de vie naturel le SCAANN (Syndicat Communautaire d'Aménagement de l'Agglomération Nouvelle), appartenant ainsi à la Ville Nouvelle. Pourtant, en 1983, alors que le groupement doit évoluer vers une nouvelle forme d'intercommunalité, le SAN (Syndicat d'Agglomération



Nouvelle), avec plus de compétences transférées des communes vers l'agglomération, la municipalité de l'époque décide de donner la parole aux Arcisiens qui, via un référendum local, se prononcent majoritairement contre l'entrée au SAN et donc pour le retour à l'autonomie communale.

## En 1983 Bois d'Arcy quitte Saint-Quentin-en-Yvelines...

À la suite de cette décision, Bois d'Arcy sortira donc de Saint-Quentin-en-Yvelines et devra s'acquitter d'une pénalité de sortie qui consistera à céder au SAN une grande partie des terrains du Pas du Lac anciennement propriété de la Ville. Dès lors, et durant de nombreuses années, notre commune a fonctionné en autarcie alors que de nombreuses intercommunalités se formaient et montaient en puissance sur l'ensemble de notre territoire.

## ...et rejoindra en 2010 Versailles Grand Parc

Pourtant, en 2010, lorsque le Préfet a imposé à toutes les collectivités de rejoindre un regroupement intercommunal, l'équipe municipale en place a refusé de revenir à Saint-Quentin-en-Yvelines préférant rejoindre l'agglomération de Versailles Grand Parc. Ce choix de l'époque se justifiait, toujours dans la même logique d'autonomie, puisque Versailles Grand Parc disposait de moins de compétences que Saint-Quentin-en-Yvelines. Pourtant, force

est de constater aujourd'hui que, même si nous dépendons de Versailles Grand Parc de nombreux services sont davantage partagés avec SQY comme par exemple les transports en commun avec SQYBUS et la Mission Locale dont Bois d'Arcy dépend (voir l'article ci-dessous) et beaucoup d'Arcisiens y travaillent.



## Cap vers l'emploi des jeunes à la Mission locale

La Mission Locale de Saint-Quentin-en-Yvelines accueille les jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans, résidants dans l'une des 13 communes du territoire et des ses environs, dont Bois d'Arcy fait partie.

L'objectif de la Mission Locale est d'accompagner les jeunes de façon personnalisée dans leurs démarches d'insertion professionnelle (orientation, accès à la formation, accès à l'emploi) et sociale (santé, logement, culture, mobilité, aides financières, accès au droit, citoyenneté, aide aux démarches...). Elle travaille avec de multiples partenaires, et en premier lieu ceux du secteur économique, qu'elle accompagne dans leur processus de recrutement et à qui elle présente tous les dispositifs favorisant l'accès à l'emploi des jeunes. La Mission Locale de Saint-Quentin-en-Yvelines est un service public, gratuit, ouvert à toutes et tous les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, pour les accompagner vers l'insertion et l'autonomie. Les jeunes Arcisiens peuvent donc y trouver une aide précieuse et complémentaire des services proposés par le Point Information Jeunesse du SAJ de la Ville. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux dans le cadre de vos démarches.

**LA MISSION LOCALE FAVORISE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 16 À 25 ANS SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE AVEC OU SANS DIPLÔMES**

**TU ES**

- Agé(e) de 16 à 25 ans résidant dans le Saint-Quentinois
- à la recherche de formation et d'emploi
- sorti(e) du système scolaire avec ou sans diplômes

**NOUS SOMMES LÀ POUR :**

- T'accueillir, t'écouter, t'informer, te conseiller, t'aider dans toutes tes démarches

**UNE ÉQUIPE TOUJOURS PRÉSENTE**

À la Mission de l'Emploi et de la Formation, Du lundi au jeudi, de 9h30 à 18h et le vendredi, de 9h30 à 18h30 et le samedi, de 9h30 à 18h30 au Centre Social de Saint-Quentin.

**PERMANENCES À :**

Point de Permanence - La Coulde - 78190 Trappes-en-Yvelines  
 11 Rue de la Gare - Bois d'Arcy - 78190 Trappes-en-Yvelines  
 Point de Permanence - Le Parc - 78190 Trappes-en-Yvelines

**01 30 80 06 03**  
 www.mission-locale-91.net  
 mission.locale@mission-locale-91.net

**CONTACT : La Mission Locale – MLSQYE**

1 rue des Hêtres - ZA du Buisson de la Couldre 78190 Trappes-en-Yvelines

Tél. : 01 30 80 06 03 - Site internet : <http://www.mlsqye.org/>

## NOUVEAU : collecte de bouchons à la déchetterie de la Croix-Bonnet

Depuis le 30 janvier vous pouvez venir déposer vos bouchons en plastique (uniquement : eau, lait, huile, vinaigre, compote en gourde et crème fraîche) à la déchetterie, rue Abel Gance. Ces bouchons sont collectés par l'association « les bouchons d'amour » puis revendus pour financer des matériels à destination des personnes handicapées.

Plus d'infos sur [bouchonsdamour.com](http://bouchonsdamour.com)



## Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts a repris depuis le 8 mars. Vous pouvez retrouver le calendrier de passage des camions sur le site de Versailles Grand Parc ou en cliquant sur le lien via le site de la Ville : [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr). Retrouvez également toutes les dates pour les distributions de composteurs et de compost.



## L'ONF annonce de nouvelles coupes d'arbres en forêt

L'Office National des Forêt informe qu'elle va procéder à de nouvelles coupes d'arbres dans la forêt domaniale de Bois d'Arcy. Ces coupes sont nécessaires pour le renouvellement des espèces et la récolte du bois fait partie intégrante de la vie d'une forêt. Certains désagréments sont donc à prévoir pour les riverains : modification provisoire du paysage, interdiction d'accès à certains chemins, bruit des engins de coupe et stockage du bois. Néanmoins ces interventions sont capitales pour entretenir notre patrimoine national.

# Les tarifs de l'eau restent inchangés



**En début d'année, certains Arcisiens se sont étonnés d'une facturation d'eau, à priori, supérieure à la normale. Les services techniques ont donc proposé aux Arcisiens de centraliser les demandes pour traiter en direct avec la SEOP l'intégralité des dossiers. Conclusion : les tarifs de l'eau n'ont pas augmenté, explications.**

En deux mois, la Ville a reçu environ 65 dossiers qu'elle a transmis à la SEOP. Sachant que Bois d'Arcy compte près de 3000 abonnés, ces réclamations ne représentent que 2% des clients. Les alertes sont donc toutes relatives. Cela étant, plusieurs points sont à préciser :

- La SEOP a remplacé son logiciel de facturation et les clients ont donc été facturés en 2016 sur la base d'une estimation de leur consommation. En 2017, soit sur la facture de janvier 2018, était indiqué la consommation réelle, ce qui peut expliquer la régularisation des volumes consommés mais non pas une hausse des tarifs.

- La SEOP a adressé un courrier à toutes les personnes qui ont signalé



ce problème à la Ville et toutes les autres ont été contactées directement par téléphone. Si toutefois vous ne vous expliquez pas cette hausse de consommation, voici quelques conseils :

- Vérifiez que vous n'avez pas de fuite d'eau !

- Vérifier les chiffres de consommation réelle directement au compteur pour vous assurer qu'il correspond à celui inscrit sur votre facture : si ce chiffre est équivalent cela signifie que la différence provient du fait que la facturation est basée sur la consommation réelle et non sur une estimation et dans ce cas il s'agit bien de la consommation de votre foyer.

- Si le chiffre indique une différence réelle, la SEOP réalisera un nouveau relevé de consommation.

Dans tous les cas ces sommes sont dues mais ne proviennent aucunement d'une hausse du prix de l'eau. Par ailleurs, si toutefois vous rencontrez des problèmes pour régler vos factures, la SEOP propose des facilités de paiement.

**Pour tout complément d'information nous vous conseillons de contacter directement le service client de la SEOP au 09 77 40 94 36.**

## STOP au dépôt sauvage !

**Les services de la ville constatent de plus en plus de dépôts sauvages, notamment aux abords des habitations.**

Les services techniques sont régulièrement interpellés pour palier le manque de civisme de certains Arcisiens. Nous rappelons que les encombrants passent tous les premiers mercredis de chaque mois et que la déchetterie de Bois d'Arcy est à votre disposition en dehors de ces passages. Il est donc rappelé à la population qu'il est totalement interdit de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser tout type de déchets sur la voie publique. Si toutefois ces comportements indéliques venaient à se reproduire la Police Municipale verbalisera les contrevenants. Il est dommage d'en arriver là mais le respect du cadre de vie, auquel les Arcisiens sont attachés, doit être entendu de tous.



**Tous citoyens !**

# 3 jours de fête avec Arcydays

Venez fêter les Arcydays ! Du 18 au 20 avril, pour vous amuser en famille ou entre amis. Durant 3 jours, de nombreuses animations auront lieu en journée au gymnase du COSEC et chaque soir le Service Animations Jeunesse (SAJ) vous proposera des surprises. Pour accéder aux activités un passeport sera remis gratuitement à l'entrée pour chaque participant. Si vous relevez 5 défis, vous pourrez gagner des bracelets et des médailles ! À vos marques, prêts, jouez !



## Mercredi 18 avril

### ► Journée médiévale 14h à 18h - Gymnase du COSEC -

La grande salle du COSEC sera entièrement transformée en village du moyen âge. Tous les animateurs porteront un costume d'époque et les participants sont également invités à se déguiser. De nombreux stands d'animation et jeux gonflables pour tous âges seront proposés ainsi que des promenades à poney, des contes,...

### ► Soirée « Phospho'night » de 20h à 23h30 - Gymnase Perdreau

Soirée fluo proposée par le SAJ, animée par un DJ.

**Au programme :** Maquillage fluo, badminton, bodypaint, basketball, Tchoukball, mais aussi de la Zumba, du Kin-Ball et plein d'autres activités.

## Jeudi 19 avril

### ► « Kermess'party » de 14h à 17h30 - Gymnase du Cossec

Cette après-midi festive ravivera les souvenirs des plus âgés et amusera les plus jeunes grâce aux nombreux stands autour des années 90 et d'aujourd'hui.

### ► Soirée « hip-hop » de 20h à 23h - Abri blues - MJC

Soirée d'animation entièrement dédiée à la Culture Hip-hop associant plusieurs villes partenaires des environs comme St-Cyr-l'École, Élancourt, Maurepas, Le Perray et Le Chesnay. Au programme : chants RnB, danses hip-hop, rap et slam, fresque de graffiti et exposition de graffs. Une soirée unique et exceptionnelle.

## Vendredi 20 avril

### ► « Handi'Day » de 14h à 17h30 - Gymnase du Cossec -

Cette journée sera dédiée aux initiations autour du handisport. L'occasion de démontrer que le handisport peut être adapté et pratiqué par tous, et mettre en lumière ces disciplines sportives parfois méconnues du public. Ateliers organisés en partenariat avec plusieurs associations : Aideted, Handisport 78, Solann Dream Team, Un geste en plus, l'Association des Paralysés de France et A-SIGNES 78.

### ► Soirée « Arcydays – Le Best of » de 20h à 23h - Abri blues - MJC

Projection d'un film souvenir et « best of » de ces trois 3 journées avec remises des récompenses aux participants et au nombreux jeunes bénévoles.

Service Animations Jeunesse - Tél. : 01 30 07 18 55 - sur [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr) ou  SAJ Bois d'Arcy

## NOUVEAUTÉS

### Les passeports citoyens à partir de 15 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la Ville offre la possibilité aux jeunes dès 15 ans de s'inscrire au dispositif des passeports citoyens puisque la conduite accompagnée a récemment été avancée de 16 à 15 ans. Les jeunes intéressés pour passer le permis ou le BAFA et bénéficier d'un passeport citoyen peuvent dès à présent récupérer un dossier d'inscription au Service jeunesse pour la première session 2018 qui débutera fin mai.

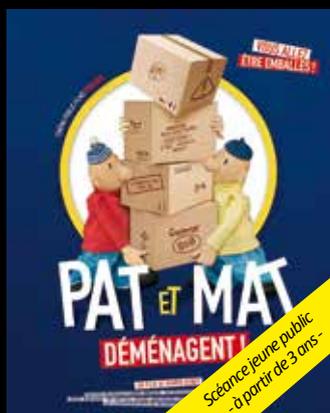


### Demandez le programme !

Les familles arcsiennes qui le souhaitent peuvent désormais recevoir chaque mois la plaquette d'animations du service jeunesse directement par mail. Pour cela, il vous suffit d'envoyer un mail à [saj@boisdarcy.fr](mailto:saj@boisdarcy.fr) afin d'être inscrit dans la mailling liste et ainsi recevoir ce programme directement dans votre boîte mail.



## CINÉMA DE LA GRANGE


**PAT et MAT  
DÉMÉNAGENT !**

Animation - 0h40 mn  
Mercredi 4 avril à 14h et 16h  
et dimanche 8 avril à 15h.


**TOUT LE MONDE DEBOUT**

Comédie - 1h47  
Mercredi 4 avril à 18h et 20h30  
et dimanche 8 avril à 16h30 et 19h.


**UN RACCOURCI  
DANS LE TEMPS**

Fantastique - 1h49  
Samedi 14 avril à 15h30  
et mardi 17 avril à 15h30.


**LA FINALE**

Comédie - 1h30 mn  
Samedi 14 avril à 18h et 20h30  
et mardi 17 avril à 18h et 20h30.


**GASTON LAGAFFE**

Comédie - 1h30  
Mercredi 18 avril à 14h  
Jeudi 19 avril à 15h30  
Vendredi 20 avril à 16h  
Samedi 21 avril à 15h30  
et mardi 24 avril à 16h.


**LA BELLE ET LA BELLE**

Comédie - 1h35  
Mercredi 18 mars à 18h  
Jeudi 19 avril à 20h30  
Vendredi 20 avril à 18h  
Samedi 21 avril à 20h30  
et mardi 24 avril à 18h.


**HOSTILES**

Western - 2H13  
Mercredi 18 avril à 20h30  
Jeudi 19 avril à 17h30  
Vendredi 20 avril à 20h30  
Samedi 21 avril à 17h30  
et mardi 24 avril à 20h30 (VOSTF).


**CROC-BLANC**

Animation - 1h20  
Mercredi 25 avril à 14h  
Jeudi 26 avril à 16h  
Vendredi 27 avril à 15h30  
et samedi 28 avril à 16h.


**READY PLAYER ONE**

Science fiction - 2h15  
Mercredi 25 avril à 17h30  
Jeudi 26 avril à 20h30  
Vendredi 27 avril à 17h30  
et samedi 28 avril à 20h30.


**LE COLLIER ROUGE**

Drame - 1h23  
Mercredi 25 avril à 20h30  
Jeudi 27 avril à 20h30  
et samedi 28 avril à 18h.


**PIERRE LAPIN**

Animation - 1h33  
Mercredi 2 mai à 14h  
et dimanche 6 mai à 14h30


**BLUE**

Documentaire - 1H17  
Mercredi 2 mai à 18h  
et dimanche 6 mai à 16h30

## EYM TRIO



Concert Jazz au Bar de la Grange le jeudi 12 avril à 21h.

Le parfait équilibre entre une rythmique endiablée et des harmonies de toute beauté, de l'espièglerie et de la sensibilité dans le jeu, voilà ce qui frappe chez EYM Trio et tient leur public en haleine. Ils entrent sur scène et le temps semble s'arrêter.

Bar de la Grange - Domaine de la Tremblaye

Tarifs : 14€ et 12€

Renseignements : 01 30 07 11 80

## Concert exceptionnel !

Les Wriggles reviennent, au Théâtre de la Grange !

Venez assister en avant-première mondiale à la répétition générale de leur nouveau spectacle ! Leur mission : tout transformer en chansons, prendre le monde par tous les bouts et dans tous les sens. Aucune limite, aucune leçon, et beaucoup d'autodérision.

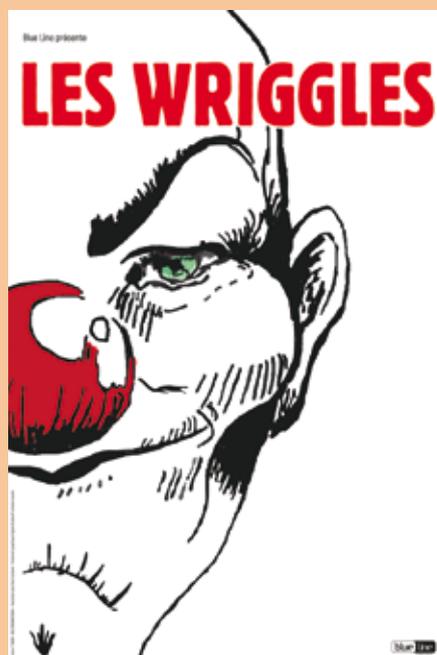
Ça risque de faire un petit peu mal.

Ça risque de faire un petit peu rire.

Théâtre de la Grange - Domaine de la Tremblaye

Gratuit sur réservation

Renseignements : 01 30 07 11 80



## INFOS PRATIQUES

## CINÉMA DE LA GRANGE

Domaine de la Tremblaye - Rue du Parc

Tél. : 01 30 07 11 80

lagrangedelatremblaye@bois-darcy.fr

Programmation : 08 92 892 892

(34cts la minute)

et sur le site de la ville

www.boisdarcy.fr

## TARIFS

Normal 6 € / Réduit\* 5 € /

Enfant (-12 ans) 4 €

Carte Cinéma 10 places : 40 €

(non nominative, valable 1 an)

\* Tarif réduit sur présentation d'un justificatif :

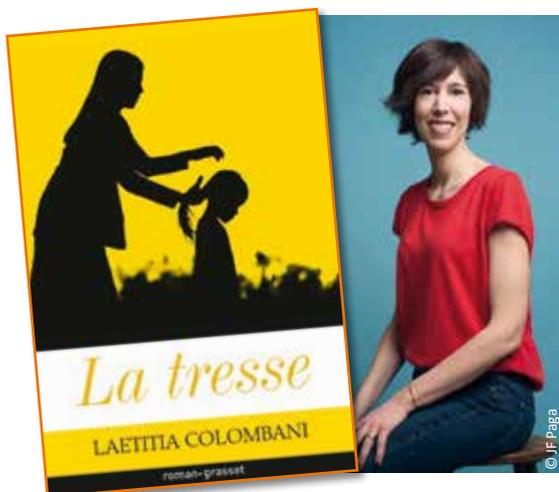
voir conditions.

2<sup>e</sup> PRIX DES LECTEURS - RENCONTRES D'AUTEURS

la Médiathèque propose ce mois-ci une rencontre **samedi 7 avril à 11h** avec **Laëticia Colombani** pour son roman *La tresse*, dans la catégorie Adulte.

## Rencontre avec Laëticia Colombani

LISEZ...  
VOTEZ!



## Synopsis :

Trois femmes, trois vies, trois continents, une même soif de liberté.

Smita en Inde, Giulia en Sicile et Sarah au Canada refusent le sort qui leur est destiné et décident de se battre. Liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier, vibrantes d'humanité, leurs histoires tissent une tresse d'espoir et de solidarité.

Grange de la Tremblaye - Entrée libre sur réservation au 01 30 07 00 50

**SAMEDI 7 AVRIL****Bébé bouquine (0-3 ans)**

À 10h, à la Médiathèque de la Tremblaye

Entrée libre sur inscription

Renseignements : 01 30 07 00 50

**2<sup>e</sup> Prix des lecteurs - Rencontre d'auteur -**

À 11h à la Grange de la Tremblaye

Rencontre avec Laëtitia Colombani pour son livre "La tresse"

Entrée libre sur inscription

Renseignements : 01 30 07 00 50

LISEZ...  
VOTEZ!**Concert annuel**

Présenté par l'EDMBA

À 20h30 - Théâtre de la Grange

Entrée libre - Rens. : 01 30 58 13 44 ou edmba@free.fr

**BRM de 300 km (Brevet de Randonneurs Mondiaux)**

Brevet qualificatif pour le PARIS/BREST/PARIS 2019

Organisé par le COBA Cyclotourisme

Départ entre 4h et 5h rue A.Turpault

Inscriptions : 5 €

Renseignements : 06 21 40 68 83

doisneau.michel@wanadoo.fr

**DIMANCHE 8 AVRIL****Concours de pêche**

Organisé par l'association APA

À 8h - Étang Daniel Perrot, stade Jean Moulin

Rens. : 01 30 58 04 79 / 06 18 38 49 82

jean-michel.rouzeau@wanadoo.fr

**Douce amère de Jean Poirot**

- Comédie au Théâtre des Bouffes Parisiens -

Organisé par l'association BAAL

Départ rue du Parc : 13h45 - Prix : 58 €

Renseignements : 07 71 80 96 29

baal-boisdarcy@orange.fr ou baal78.fr

**Tournoi de Tennis de Table**

Organisé par l'ASBA Tennis de Table

De 9h à 18h30 au COSEC

Ouvert à tous - Inscriptions : 5 € ( par mail )

Renseignements. : 06 60 76 40 65 / 06 33 51 39 72

asbatt@free.fr

**LUNDI 9 AVRIL****Début des inscriptions au Grand Marché Arcisien**

Voir page 19

Rens. : 01 30 07 18 56 ou evenementiel@boisdarcy.fr

**MERCREDI 11 AVRIL****L'Heure du conte (dès 4 ans) - Méli-Mélo d'histoires animée par Christelle et Gaëlle**

À 15h, au Grenier de la Grange

Entrée libre sur inscription

Rens : 01 30 07 00 50

**JEUDI 12 AVRIL****Réunion publique sur l'École numérique**

À 18h30 - Salle des Fêtes du Domaine de la Tremblaye

Entrée libre

Renseignements : 01 30 45 83 29

**EYM TRIO - Jazz -**

À 20h30, au Bar de la Grange

Tarifs : 14€/12€

Renseignements : 01 30 07 11 80

**SAMEDI 14 AVRIL****Pagimage adulte**

Présentation d'une sélection de romans

À 11h, Médiathèque de la Tremblaye

Entrée libre sur inscription

Renseignements : 01 30 07 00 50

**LUNDI 16 AVRIL****COLLECTE DE SANG - EFS**

De 14h à 19h - Salle des Fêtes du Domaine de la Tremblaye

Rens. : efs.sante.fr ou dondesang.efs.sante.fr

**DU 18 AU 20 AVRIL****ARCYDAYS**

De 14h à 18h, au COSEC et à l'Abri Blues

Entrée libre - Programme complet P.15

Renseignements : 01 30 07 18 55

**DIMANCHE 29 AVRIL****Concours de Pétanque**

Organisé par l'association Arcy Pétanque

De 8h30 à 14h15 - Stade Jean Moulin

Renseignements : 06 86 21 20 22

ou arcypetanque@free.fr

arcy.petanque.free.fr

**AVRIL****Service Animations Jeunesse**

Retrouvez le programme des activités du mois

sur boisdarcy.fr ou SAJ Bois d'Arcy

## Tribune libre du groupe majoritaire « **Renouveau pour Bois d'Arcy** » 26 élus

### Concierter pour avancer

En 2018, la concertation est au cœur de notre action. Désormais lors des réunions, les Arcisiens ont la parole et donnent leur avis. La Ville a organisé 3 rendez-vous publics sur : le lotissement, l'urbanisme et l'école numérique (en prévision). Les consultations en ligne se poursuivent et les Facebook live sont un vrai succès de démocratie locale puisqu'à chaque séance le Maire répond à près de 200 questions. Enfin, les conseils de quartiers vont être renouvelés et les élus viendront à votre rencontre en juin. L'objectif de cette concertation est d'associer les habitants à notre action. Le bilan que nous partageons avec une grande majorité d'Arcisiens est positif puisqu'en 4 ans nous avons créé la Police Municipale, révisé notre PLU pour sortir de la densification, développé l'école numérique et la fibre, modernisé nos services, créé de nouveaux équipements et embelli la ville,... Nous avons été distingués par plusieurs labels : Ville fleurie, Ville numérique, Arbres d'avenir et à présent « Ville sportive » grâce à la nouvelle dynamique de notre politique sportive comme l'accueil du Paris-Nice l'année dernière et le Variétés Club de France en mars dernier. Bois d'Arcy est une Ville numérique qui change, qui bouge et qui rayonne désormais. Vous pouvez compter sur notre détermination !

## Tribune libre du groupe d'opposition « **Bien Vivre à Bois d'Arcy** » 7 élus

Jeudi 15 mars, réunion publique sur l'urbanisme. Seulement 60 personnes présentes dont une quinzaine d'élus et pas plus de 53 votants, soit 0,3% de la population ! Du coup, pas de retransmission en direct sur facebook, pourtant la société Y'vidéos (17500 € par an) est bien présente. Tout ça pour tenter de justifier les 1000 logements décidés depuis 4 ans, notamment en prétendant que notre équipe en aurait construit plus ! Un graphique mettait ainsi en balance nos 370 logements prévus au centre-ville contre... zéro pour l'équipe actuelle ! Voilà une étrange façon de truquer les chiffres : actuellement, près de 300 logements sont engagés sur les avenues Barbusse/Jaurès/ Couturier... Bien entendu, pas un mot n'a été dit sur les opérations en attente dans le PLU voté en 2016 : 350 logements au carrefour du Puits et 307 au centre-ville... après 2020. Pour le reste, cette réunion a servi à faire la promotion des futures constructions ! On a même demandé aux présents de voter pour dire si elles leur plaisaient. Pour le reste, ils n'ont eu aucune décision à prendre. On a quand même appris une chose : l'avenue Jaurès, en raison de sa centralité, a vocation à voir d'autres immeubles se construire.

### NAISSANCES 2017 / 2018



**Nathanaël  
ABOTSIVIA**  
14 décembre 2017



**Baptiste  
HEGRON**  
20 décembre 2017



**Anna  
SALAUN**  
16 février



**Evandro  
MALOU**  
7 mars

29 décembre **Adam BANGOURA**  
25 janvier **Mohamed M'HENNI**  
15 février **Nathan LAVRILLAT**

23 février **Jade DOUMBIA**  
25 février **Iliane MEITE**

### COLLECTES

#### Ramassage des encombrants

1<sup>er</sup> jeudi du mois

Ils doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, dans la limite de 2 m<sup>3</sup> par foyer et par collecte.

#### Ramassage des déchets verts

Zones pavillonnaires : les lundis

Zones collectives : les jeudis

Ils doivent être sortis la veille au soir.



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

#### CONTACT

Le service Environnement est désormais joignable au standard : 01 39 66 30 00, en tapant 1

### DÉCÈS 2018

20 février **Odette CATHALA veuve TOURNAY** (94 ans)  
20 février **Gilbert REUILLE** (88 ans)  
22 février **Denise NONY veuve BORN** (94 ans)  
6 mars **Paul RAMDOU** (89 ans)  
8 mars **Denise GARNIER épouse FOUCAULT** (85 ans)  
8 mars **Tahar IBRIR** (59 ans)  
9 mars **Josiane DUBOIS veuve POIX** (91 ans)

**En raison de travaux, la Déchetterie intercommunale sera exceptionnellement fermée les 10, 11 et 12 avril**

### PHARMACIE DE GARDE

#### Dimanches et jours fériés :

appelez le commissariat de police de Fontenay-le-Fleury au 01 30 14 63 30 qui vous donnera les coordonnées d'une pharmacie de garde.

## Grand Marché Arcisien : Dimanche 3 juin

Le formulaire d'inscription pour les stands du Grand Marché Arcisien sera disponible dès le samedi 7 avril à 12h en téléchargement sur le site internet de la Ville : [boisdarcy.fr](http://boisdarcy.fr)

Les dossiers sont à déposer en Mairie ou auprès du service Vie Associative au Domaine de la Tremblaye du **lundi 9 avril au vendredi 4 mai à 17h30** pour tous les Arcisiens. Vente aux extérieurs uniquement le 17 mai de 17h à 19h30.

**Copies des documents demandées obligatoire au dépôt du dossier !**  
Renseignements : 01 30 07 18 51



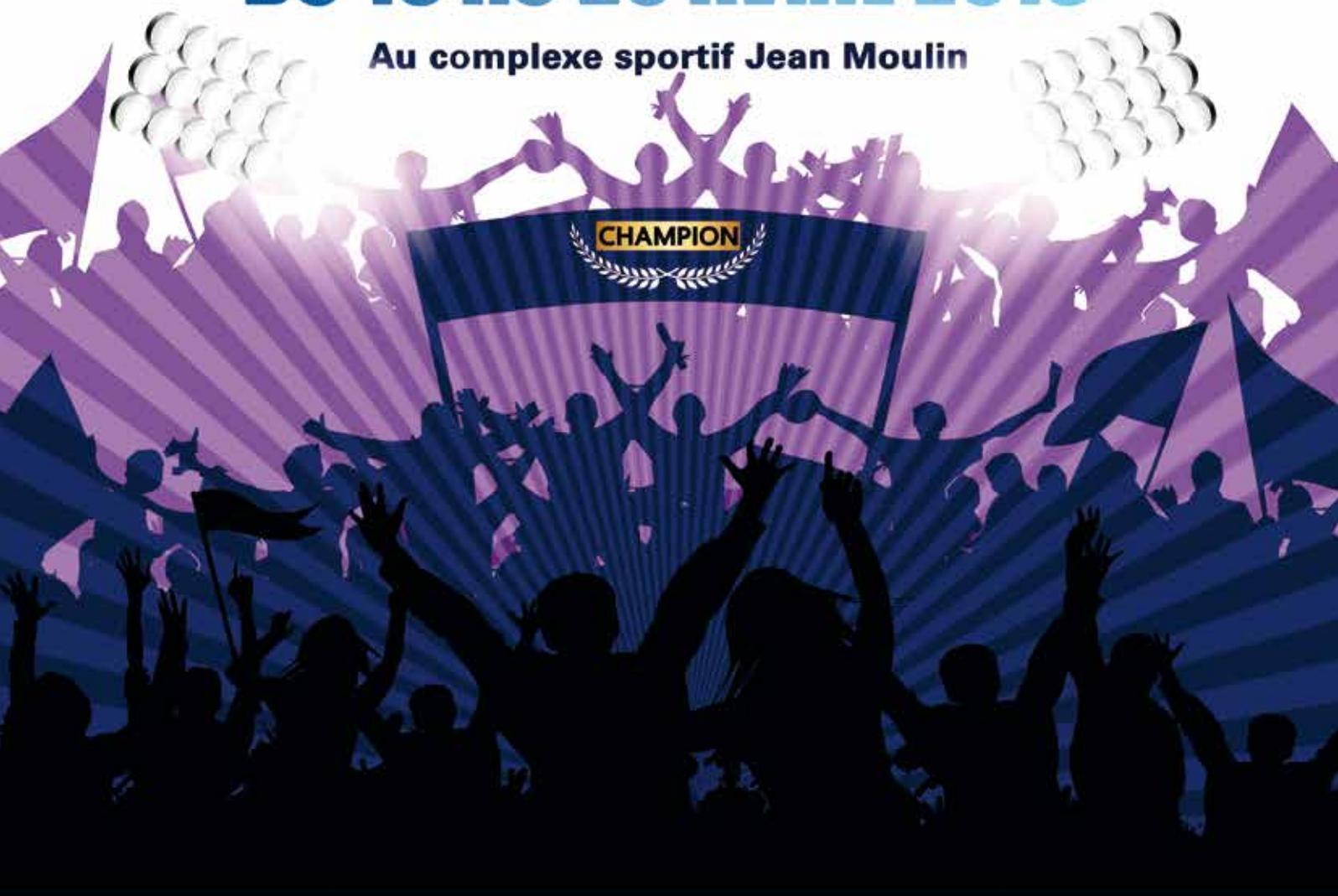
# Bois d'Arcy

# ★ ARCYDAYS

3<sup>ème</sup> édition

## DU 18 AU 20 AVRIL 2018

Au complexe sportif Jean Moulin



**OUVERT À TOUS / ACTIVITÉS GRATUITES**

*Défis et jeux en famille, concours, ateliers, soirées, parcours sportifs et ludiques...*

**Renseignements**

**Service Animations Jeunesse**

01 30 07 18 55 |  SAJ Bois d'Arcy

**A-SIGNE 78**



Association  **AIDETED**



un geste en plus

**boisdarcy.fr**



© SCBDA 2017